

Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Les Communauté de Communes Vallée de la Dordogne Foët Bessède, Pays de Fénelon et Domme Villefranche du Périgord, se sont associées afin de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Durée du dispositif : 5 ans
du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2024



Améliorer et développer l'habitat privé sur l'intégralité des 3 Communautés de Communes auprès des propriétaires, qu'ils soient occupants ou privés.

3 thématiques retenues :

- L'amélioration énergétique des logements
- L'adaptation des logements au handicap et vieillissement
- La résorption de l'habitat indigne et très dégradé

[SOLHA Dordogne](#) est l'opérateur qui a été choisi par les

collectivités afin d'animer le programme et accompagner les bénéficiaires sur le territoire.



Renseigne le demandeur et l'accompagne tout au long de sa démarche;

Mobilise les principales aides financières publiques (Agence Nationale de l'Habitat, Département, Caisse de retraites conventionnées et aides de la collectivité locale);

Réalise les diagnostics techniques nécessaires à la constitution des dossiers.

SOLIHA Dordogne n'a pas pour mission de réaliser la maîtrise d'œuvre. Chaque bénéficiaire devra réaliser la consultation des entreprises, les démarches d'urbanisme et le suivi du chantier.



Les démarches doivent être réalisées au minimum 3 mois avant le début des travaux.

Chaque situation est différente. Un entretien préalable avec un conseiller de SOLIHA est indispensable.

Les propriétaires occupants devront se munir du dernier avis d'imposition de tous les occupants du logement et de la taxe foncière ou titre de

propriété.

Plus de renseignements ?
05 53 06 81 20

Communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède
avenue de Sarlat – 24220 Saint Cyrien

Plan de relance habitat

En raison d'une activité économique qui s'est vue mise à l'arrêt et très affaiblie lors de la période d'état d'urgence sanitaire, le Conseil départemental a éprouvé la nécessité d'apporter son soutien à l'ensemble des ménages les plus en difficulté de Dordogne.



Ainsi, dans le cadre de sa politique de l'habitat, il a été décidé la mise en place d'un plan de relance qui, aux travers de certains travaux d'amélioration de l'habitat, apportera une aide financière aux propriétaires occupants modestes et très modestes.

Fiche 1 - aide à la résorption de l'assainissement individuel non conforme des propriétaires occupants :



[Fiche 1 - mise aux normes assainissement individuel](#)

1 fichier·s 533.88 KB

[Télécharger](#)

[Fiche 2 - aide à la mise aux normes électriques du logement des propriétaires occupants](#)



[Fiche 2 - mises aux normes électriques](#)

1 fichier·s 460.78 KB

[Télécharger](#)

[Fiche 3 - Aide aux travaux rénovation partielle des toitures et /ou de ravalement de façades des propriétaires occupants](#)



[Fiche 3 - toitures-façades](#)

1 fichier·s 461.43 KB

[Télécharger](#)

[Fiche 4 - Aide aux Travaux permettant la sortie de la non décence du logement des propriétaires bailleurs](#)



[Fiche 4 - sortie de non décence](#)

1 fichier·s 482.73 KB

[Télécharger](#)

[Demande de subvention, paiement, plafond de ressources](#)



[Imprimé demande de paiement-subvention départementale](#)

1 fichier·s 264.06 KB

[Télécharger](#)



[Imprimé demande de subvention - conseil départemental](#)

1 fichier·s 258.11 KB

[Télécharger](#)



[Plafonds de ressources ANAH2020](#)

1 fichier·s 479.01 KB

[Télécharger](#)

Une seule aide par type de travaux mais les 4 aides sont cumulables.

[SOLIHA](#)

[Péridord Dordogne : Conseil départemental](#)

[ANAH : Agence nationale de l'habitat](#)

Encore plus d'infos sur notre page dédiée :
[Opération programmée de l'Habitat](#)